

DECLARATION DE FRANCHISEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE

SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE TPR

La société CFI, qui détenait **directement** 15 909 299 actions et droits de vote représentant 35,35% du capital de la société **Tunisie Profilé Aluminium (TPR)**, a déclaré avoir franchi **directement** à la baisse le 03 juillet 2015, le seuil de 33,33% (1/3) des actions et des droits de vote suite à la cession en bourse (au moyen d'une transaction de bloc) de 957 447 actions et droits de vote représentant 2,13% du capital de la société.

Par ailleurs, la participation du Groupe Bayahi dans le capital de la **TPR** avant et après ce franchissement de seuil est détaillée ci-après :

DESIGNATION DE L'ACTIONNAIRE	Avant franchissement		Après franchissement	
	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%
Société CFI	15 909 299	35,35%	14 951 852	33,22%
LLOYD Tunisien	2 212 589	4,92%	3 170 036	7,04%
M.Yahia BAYAHI	5 459 439	12,13%	5 459 439	12,13%
M.Taher BAYAHI	5 218 761	11,60%	5 218 761	11,60%
M.Taieb BAYAHI	5 441 301	12,09%	5 441 301	12,09%
M.Khaled BAYAHI	128	0,0003%	128	0,00%
M.Maher BAYAHI	128	0,0003%	128	0,00%
M.Slim BAYAHI	128	0,0003%	128	0,00%
TOTAL	34 241 773	76,09%	34 241 773	76,09%

La société CFI a déclaré que les objectifs qu'elle vise à atteindre dans les douze mois à venir sont les suivants :

- Poursuivre l'acquisition et la cession des actions et droits de vote,
- Pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 16 juillet 2015 par Axis Bourse, Intermédiaire en Bourse.